



**Katoun**<sup>®</sup>

syngenta<sup>®</sup>

## REPENSEZ LES MÉTHODES DU DÉSHÉBAGE RAISONNÉ

**Ici,** votre ville  
biocontrôle les herbes !

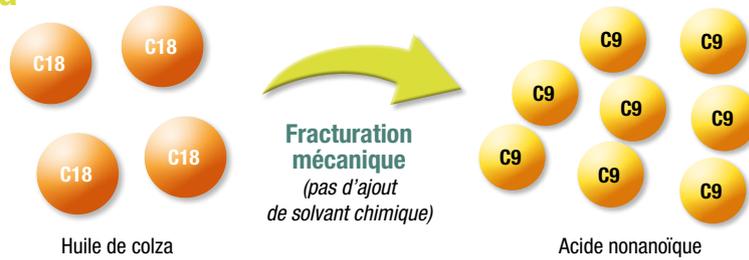
Il s'agit d'une nouvelle  
solution de biocontrôle  
à base d'huile de colza utilisée  
par le service des espaces verts  
pour contrôler les herbes  
indésirables de votre commune.

Je  
biocontrôle  
les  
herbes

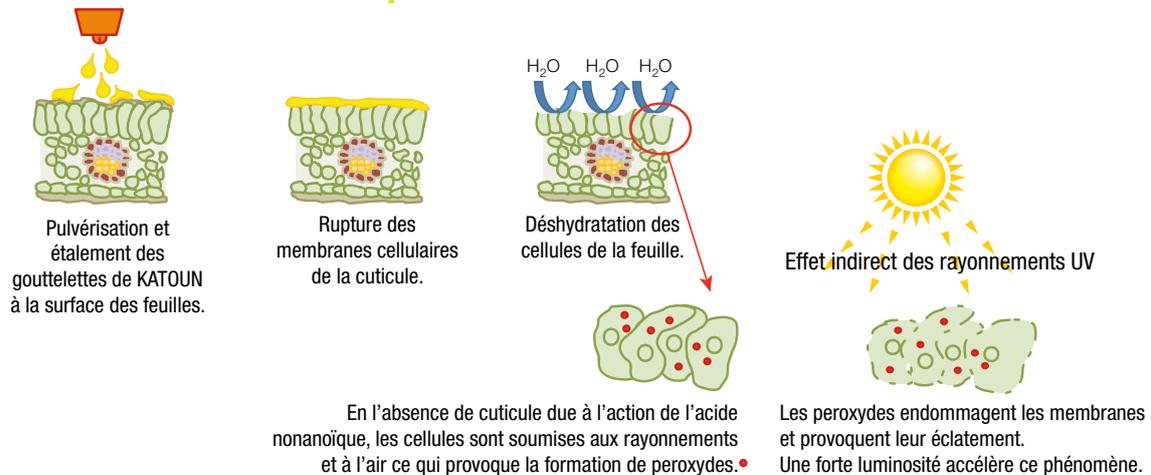
# Un produit d'origine naturelle

KATOUN est un dessiccant naturel de bio-contrôle qui permet de maintenir la flore rencontrée dans les zones de Parcs, Jardins et Trottoirs, de cimetières et de voiries, sur surfaces perméables. A base d'acide nonanoïque issu de l'extraction strictement physique d'huile de colza, il agit de façon curative en perturbant la perméabilité de la membrane cellulaire de l'épiderme des plantes. La plante se déshydrate et se dessèche en quelques heures.

## Issu d'huile de colza



## Mode d'action naturellement simple : la dessiccation



# Un produit en ligne avec la nouvelle réglementation

## Inscrit sur la liste officielle des produits de biocontrôle

Depuis le 10/11/2016, Katoun est officiellement reconnu comme une méthode alternative au désherbage chimique traditionnel que vous pouvez consulter via ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-826>

## Autorisé dans le cadre de la loi de transition énergétique

Depuis le 01/01/2017, les produits phytopharmaceutiques sont interdits pour désherber les espaces verts, certaines voiries et les allées de parcs et jardins communaux, à l'exception des produits de bio contrôle.

		Lieux accessibles ou couverts au public					Lieux privés (jardins privés) ou lieux publics non ouverts au public (zones d'aéroports non accessibles au public (autour des pistes), sites industriels...)
		Voiries hors zones difficiles d'accès	Voiries difficiles d'accès	Forêts et promenades	Espaces verts	Autres : cimetières, terrains de sport, stades, golfs	
Produits phytopharmaceutiques	classiques						
	de biocontrôle						
	UAB						
	à faible risque						
Biocides (désinfectant, anti-mousse)							
Produits sans AMM (sel, vinaigre...)							

# Bien respecter les préconisations d'emplois c'est garantir l'efficacité du produit

## 5 règles à respecter pour une efficacité optimale

- ➔ **Traitement localisé**  
Par tache uniquement
- ➔ **Couverture homogène**  
Sur l'ensemble de la plante à la limite du ruissellement
- ➔ **Stades des adventices**  
Jeunes adventices (ne pas dépasser le stade 4 feuilles)
- ➔ **Conditions climatiques optimales**  
En période de forte luminosité, au-delà de 15°C  
et sans pluie dans les 2 heures
- ➔ **Concentration de 4%**  
Avec un pulvérisateur à dos



## Préconisations en fonction du type d'adventice et de leurs stades

Problématique	Adventices au stade 2 feuilles Pas de graminée	Adventices au stade 4 feuilles	Adventices au stade 6 feuilles
Concentration de la bouillie	2%	4%	6%
Volume de Katoun dans 750 L de bouillie (Pulvérisateur tracté)	15 L	30 L	45 L
Volume de Katoun dans 15 L de bouillie (Pulvérisateur à dos)	0,3 L	0,6 L	0,9 L

Le traitement se fera exclusivement par taches tout en respectant la dose homologuée de 16 litres par hectare.

## La qualité de l'application

Le produit Katoun est un produit de contact strict, la qualité de pulvérisation est essentiel pour une efficacité optimale. Il est donc préférable de travailler avec une buse à jet plat à fort débit et de recouvrir complètement le végétale de bouillie (à la limite du ruissellement).

## Un produit avec une action de choc



**Application de KATOUN**  
de manière homogène sur  
l'ensemble de la plante.



**Au bout de 15 minutes,**  
la plante présente des  
premiers signes de brûlures  
et/ou dessiccations.



**Au bout d'1 heure,**  
la plante présente des  
signes de flétrissement.



**A partir de 2 heures,**  
la quasi-totalité de la plante  
est flétrie et va continuer  
de se dessécher.

## Période d'emploi

KATOUN s'emploie préférentiellement sur les périodes de forte luminosité et de températures supérieures à 15°C.

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

## Précautions d'emploi

Appliquer KATOUN sur jeunes adventices en pleine croissance, entre le stade 1 et 6 feuilles.

Idéalement, pour atteindre un maximum de levée de mauvaises herbes, attendre que les adventices les plus avancées aient atteint le stade de 6 feuilles pour traiter en taches.

Au-delà du stade 6 feuilles, il sera plus difficile de toucher l'ensemble de la surface végétative, l'efficacité risque d'être ainsi insuffisante.

Important : Lors de l'application, bien recouvrir l'ensemble du végétal de façon homogène et à la limite du ruissellement du produit.

Traiter sur une végétation sèche.

Ne pas traiter par temps pluvieux : 2 heures minimum sans pluie après application.

Eviter toute dérive sur les plantes non cibles adjacentes lors de la pulvérisation.

KATOUN n'a aucune action systémique ou anti-germinative, son action sur adventices vivaces sera donc très temporaire.

En cas de renouvellement de l'application, attendre le maximum de levées tout en appliquant KATOUN avant le stade 6 feuilles.

Avant toute utilisation se référer à l'étiquette du produit.

- Usage et dose autorisés : Désherbage allées de parcs, jardins et trottoirs, cimetières et voiries en zone perméable à 16 l/ha.
- Modalités d'application : 2 applications par an sur surfaces perméables.
- Délai de rentrée : Attendre le séchage complet de la zone traitée dans le cas du désherbage des allées de parcs, jardins et trottoirs.
- Formulation : Concentré émulsionnable (EC)
- Conditionnement : Bidon contenant 5 litres de KATOUN.

Complément d'information : [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr)  
N° d'appel en cas d'urgence : N°Vert : 0800 803 264  
Fiche de données de sécurité : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

conseilspro

► N° Indigo 0 825 00 05 52

► [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr)

KATOUN® - AMM N° 2140254 - Composition : 680 g/l acide pélargonique\* - Attention - H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Limiter la dérive vers les plantes adjacentes des allées de parcs, jardins, trottoirs, cimetières et voies de communication. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide pélargonique d'octobre à mars sur les surfaces perméables. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface/ Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes). Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points

d'eau pour les usages sur surfaces perméables. Spe4 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés, et dans toutes

autres situations où le risque de ruissellement est important.

@Marque enregistrée, produit homologué Jade et \* substance active de Jade.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées\* : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr).



Katoun®

syngenta®

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.  
SAS Capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832  
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**